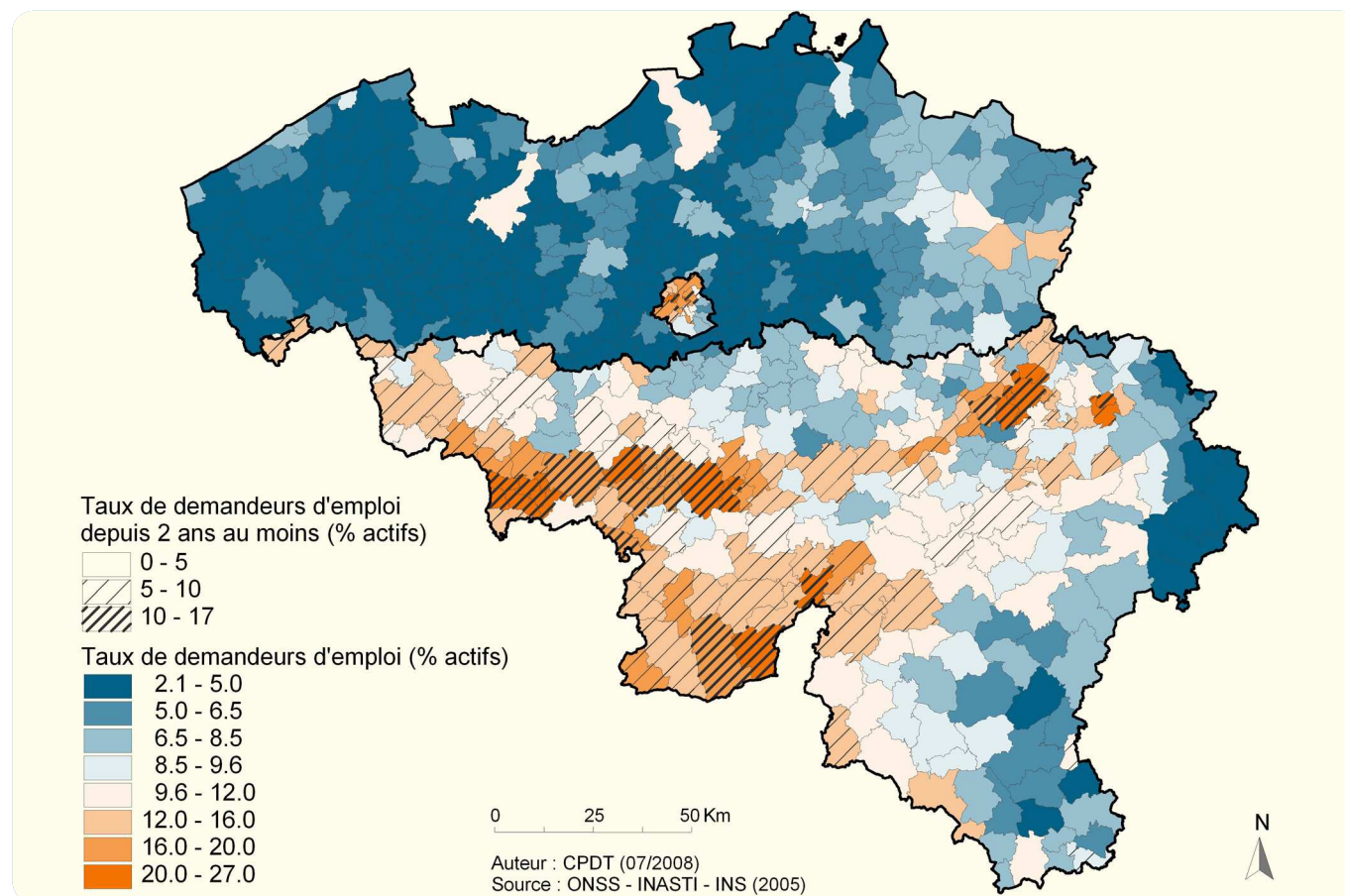


La carte du taux de chômage, et plus encore du chômage de longue durée, oppose fortement la Wallonie et Bruxelles au nord du pays. La situation bruxelloise ne traduit en rien la faiblesse de l'emploi régional, mais bien le fait que les qualifications de la très importante population bruxelloise d'immigration récente ne rencontrent pas les exigences d'un marché du travail très tertiairisé et très qualifié (sans parler d'éventuelles discriminations à l'embauche en leur défaveur), de sorte que six dixième environ de la main d'oeuvre occupée dans la Région de Bruxelles-Capitale est formée de navetteurs quotidiens. Le graphique souligne bien que dans chaque Région du pays, le taux de chômage est très fortement dépendant des niveaux de qualification (ce qui ne signifie pas ipso facto qu'une amélioration générale de ceux-ci réduise automatiquement le chômage, la ségrégation dans l'accès à l'emploi pouvant simplement se déplacer vers un niveau supérieur d'exigences de qualification). Le même phénomène touche, avec une ampleur moindre, les centres-villes flamands et plus encore l'ancien bassin houiller limbourgeois. On peut aussi observer, à l'intérieur de la Région flamande, des performances meilleures dans les zones de petites et moyennes entreprises de l'ouest de la Flandre que dans les ...

▣ Suite...

Taux de chômage en Belgique

Taux de chômage en Belgique (2005)



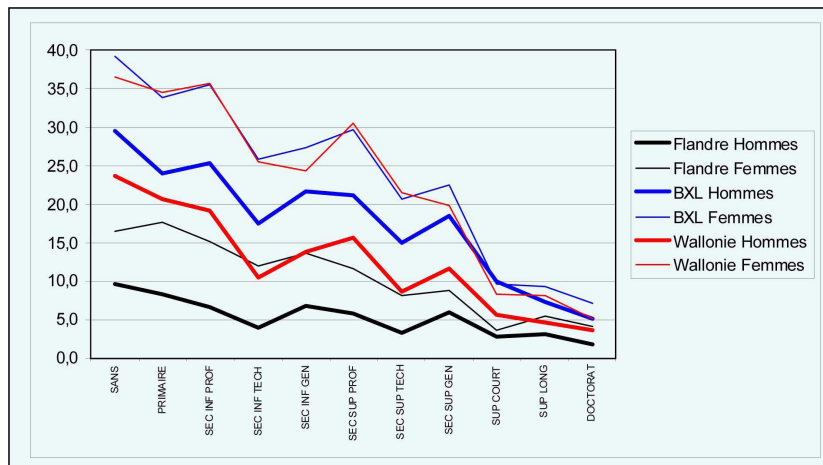
▣ Méthodo. et stat.

▣ Sources et auteurs

Taux de chômage en Belgique

La carte du taux de chômage, et plus encore du chômage de longue durée, oppose fortement la Wallonie et Bruxelles au nord du pays. La situation bruxelloise ne traduit en rien la faiblesse de l'emploi régional, mais bien le fait que les qualifications de la très importante population bruxelloise d'immigration récente ne rencontrent pas les exigences d'un marché du travail très tertiarié et très qualifié (sans parler d'éventuelles discriminations à l'embauche en leur défaveur), de sorte que six dixième environ de la main d'oeuvre occupée dans la Région de Bruxelles-Capitale est formée de navetteurs quotidiens. Le graphique souligne bien que dans chaque Région du pays, le taux de chômage est très fortement dépendant des niveaux de qualification (ce qui ne signifie pas ipso facto qu'une amélioration générale de ceux-ci réduise automatiquement le chômage, la ségrégation dans l'accès à l'emploi pouvant simplement se déplacer vers un niveau supérieur d'exigences de qualification). Le même phénomène touche, avec une ampleur moindre, les centres-villes flamands et plus encore l'ancien bassin houiller limbourgeois. On peut aussi observer, à l'intérieur de la Région flamande, des performances meilleures dans les zones de petites et moyennes entreprises de l'ouest de la Flandre que dans les zones d'industrialisation fordiste de l'est. En Wallonie, les niveaux de chômage n'atteignent les performances flamandes qu'en Communauté germanophone et près de la frontière grand-ducale, du fait de l'importante attractivité de Luxembourg, et en Brabant wallon, mais toutefois dans une moindre mesure qu'en Brabant flamand.

Part des demandeurs d'emploi dans la population active, selon le sexe et le diplôme.



Source : E.S.E, INS 2001.

Taux de chômage en Belgique

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Taux de chômage = rapport entre les demandeurs d'emploi et la population active x 100.

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Demandeurs d'emploi 2005 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi **à durée indéterminée à temps plein**.
- Demandeurs d'emploi depuis deux ans au moins 2005 : idem
- Population active 2005

Sources des données :

INS (ECODATA : <http://ecodata.mineco.fgov.be/>),
Office National de Sécurité Sociale, ONSS (<http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>) - Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, INASTI (<http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.50.74)
et Prof. Christian Vandermortten (cvdmotte@ulb.ac.be).

Statistiques :

Moyenne : 9,6 % (Taux de chômage de deux ans au moins : 4,2 %)
Valeur minimum : 2,1 % (Taux de chômage de deux ans au moins : 0,0 %)
Valeur maximum : 27,0 % (Taux de chômage de deux ans au moins : 16,4 %)

Taux de chômage 2005 (%)

- Flandre : 6,3
- Bruxelles : 14,4
- Wallonie : 14,3

Distribution de la population :

